



PRIX & TROPHÉE NATIONAUX
De L'INITIATIVE en ECONOMIE SOCIALE 2007
1^{er} PRIX et TROPHEE de L'INITIATIVE

SCOP SA JURATRI

« *Emplois durables pour le développement durable* »

A l'origine, Juratri est une entreprise d'insertion créée en 1993 afin de satisfaire deux buts principaux :

- un projet économique : mettre des personnes au service du tri et de la valorisation des déchets sur quatre sites proches de Besançon,
- un projet social : créer une activité au service de l'insertion professionnelle.

En modifiant ses statuts au 1^{er} janvier 2007, **Juratri est devenue une SCOP SA**, sous l'impulsion de son gérant, diplômé de l'enseignement supérieur en travail social et formé au management dans le cadre de l'Institut Français de Gestion (diplôme ICG).

A ce titre, Juratri est conventionnée Entreprise d'Insertion et Organisme de Formation. Elle est membre adhérent à la FEDEREC¹, à l'UREI² Franche-Comté et au CNEI³, et dispose du label Qualirei spécifique à ces entreprises.

Les postes créés grâce aux activités économiques développées visent à faciliter l'accès à un emploi durable, ou à une formation professionnelle. **Au 1^{er} mars 2007, Juratri employait 102 salariés dont 52 sous contrat d'insertion.**

Afin d'accompagner ces derniers, la SCOP développe des séances de formation intégrées au temps de travail. Ainsi, chaque salarié sous contrat d'insertion bénéficie de 5H30 de formation toutes les deux semaines. Juratri élabore pour eux une démarche de validation des aptitudes professionnelles, en les présentant à un jury composé de membres d'entreprises locales et de la Chambre du Commerce et de l'Industrie.

Consciente de la nécessité d'évoluer et de diversifier l'offre d'insertion, Juratri développe depuis 2002 de **nouvelles activités liées à la collecte, au tri et au démantèlement de Déchets Electriques Et Electroniques (DEEE)**. Les DEEE des professionnels sont collectés et démantelés de façon systématique.

Depuis l'entrée en vigueur du décret du 20 juillet 2005 transposant une directive européenne de 2003 relative à ces déchets, une éco-taxe est également appliquée sur les produits de consommation des particuliers. Cette taxe finance l'organisation d'un circuit de collecte et de démantèlement.

On estime qu'un Français achète environ 15 kg de produits de consommation électrique et électronique par an. Ce chiffre augmente en moyenne de 4 % par an (rythme beaucoup plus élevé que celui des autres types de déchets). En outre, ces produits sont parmi les plus complexes à recycler car ils contiennent une forte quantité de substances dangereuses (métaux, gaz...). L'activité de sites tels que Juratri est donc nécessaire à l'accomplissement de ce **circuit de recyclage indispensable dans une optique de développement durable.**

Reconnue ICPE⁴ en 2004, pour une capacité annuelle de traitement de 5 000 tonnes, Juratri a été retenue comme site de traitement par deux éco-organismes (ERP⁵ et ECO-SYSTEMES qui représente 70 % du marché national de l'électroménager). Le but : collecter et démanteler les DEEE de Franche-Comté. S'inscrivant dans une **démarche solidaire et de partenariat**, la SCOP sous-traite certaines tâches à d'autres Entreprises d'Insertion locales.

¹ Fédération de la Récupération du Recyclage et de la Valorisation

² Union Régionale des Entreprises d'Insertion

³ Comité National des Entreprises d'Insertion

⁴ Installation Classée Pour l'Environnement

⁵ European Recycling Platform

Parallèlement, Juratri élabore un Certificat de Qualification Professionnelle sur les métiers des DEEE dans un cadre européen (projet EVADE¹).

Cette nouvelle activité et la restructuration des sites de Juratri ont permis la création début 2007 de 8 emplois professionnels en CDI et de 6 emplois sous statut d'insertion.

Cette activité est très valorisante en termes **d'environnement et de développement durable**. Elle est d'autant plus innovante qu'elle est liée à une structure d'insertion, conjuguant activité professionnelle, formation et validation des acquis. Le travail accompli et les valeurs véhiculées par Juratri sont reconnus dans ce secteur économique en croissance rapide.

Les deux démarches de formation et de validation sont transmissibles à d'autres structures œuvrant dans le même domaine. Elles sont synonymes de choix d'une direction professionnelle et de rupture avec des parcours trop chaotiques souvent sans débouchés réels.

SCOP SA JURATRI Gérant : Monsieur Pierre Grosset
155 rue du Levant BP 80101 39 003 Lons-le-Saunier Cedex
Tél : 03 84 47 00 60 / Fax : 03 84 47 02 28
E-mail : juratri@wanadoo.fr

2^{ème} PRIX de L'INITIATIVE

SCOP LIO'HAND EVASION

« Handicap et vacances, c'est possible ! »

Inauguré officiellement en juillet 2006, Lio'Hand Evasion est un village de vacances au cœur de la forêt, à Brugheas près de Vichy. Cette structure, qui s'étend sur 6 hectares, propose un hébergement entièrement adapté pour accueillir des personnes en situation de handicap. L'esprit général de cette organisation suit le principe de mixité. En effet, **le village n'est pas réservé à l'accueil des personnes à mobilité réduite, mais est accessible à tous**. Ainsi, les familles ne sont pas divisées pour cette période privilégiée que représentent les vacances.

Lio'Hand Evasion adhère au mouvement coopératif des SCOP². Dans ce cadre, elle participe également à l'Union Régionale des SCOP Auvergne.

En 2002, l'initiateur du projet est parti du constat qu'après l'hôpital et les centres de rééducation, **très peu de structures sont accessibles aux personnes souffrant d'une perte d'autonomie, notamment pour leurs vacances**. Après quatre années passées à démarcher d'éventuels partenaires, puis 5 mois et demi de travaux, le site a ouvert ses portes le 8 juin 2006.

Sa capacité d'accueil est actuellement de **50 lits répartis sur 10 chalets**, d'une superficie de 45 à 64 m² et pouvant accueillir 2 à 6 personnes. Chaque chalet est entièrement équipé et aménagé dans le souci de l'autonomie des vacanciers, quel que soit leur éventuel handicap. Le village propose également une assistance médicale ainsi que divers équipements (soulève-malade, lit médicalisé...). Trois salariés assurent un encadrement professionnel, certains d'entre eux sont formés au langage des signes.

Outre l'hébergement, le village dispose également de nombreuses **activités sportives et de loisirs** : piscine à débordement avec système de mise à l'eau, espace de jeux en mousse pour enfants et adultes, ping-pong, bar avec comptoir rabaisé... D'autres activités de groupes sont proposées dans la région, qui bénéficie de ces nouvelles retombées touristiques et économiques.

Enfin, le village propose des soirées à thèmes dans une salle polyvalente, afin de favoriser les contacts et la solidarité entre les résidents, qu'ils soient handicapés ou non. Ces soirées constituent aussi l'occasion d'échanger sur leurs ressentis respectifs.

¹ Emploi Valorisation Déchets

² Société Coopérative de Production

La direction de cet établissement souhaite prochainement augmenter sa capacité d'accueil afin de répondre aux demandes toujours plus nombreuses. La construction de cinq nouveaux chalets est envisagée dans les trois ans à venir. A terme, **l'objectif à atteindre est d'une trentaine de chalets**. Le site actuel de Brugheas est capable de supporter cette extension.

L'initiative de Lio'Hand Evasion a été **reconnue par les médias** (RMC, journaux régionaux, et presse spécialisée). Elle permet de créer un **lien social** entre des familles qui connaissent souvent les mêmes difficultés et de niveler les différences entre personnes handicapées et valides.

L'étude préalable effectuée avant la réalisation du projet a démontré que ce type de village de vacances était encore très rare, et **le concept développé ici tout à fait original**. Il a vocation à s'étendre à d'autres régions de France ou d'Europe.

SCOP LIO'HAND EVASION Gérante : Madame Nathalie Bory
Chemin des Rocs 03 700 Brugheas
Tél : 04 70 32 99 70 / Fax : 04 70 32 95 28
E-mail : contact@liohandevasion.fr www.liohandevasion.fr

3^{ème} PRIX de L'INITIATIVE

ASSOCIATION BRAILLE NET

« Hélène : la culture pour tous »

A l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées 2006, Kofi Annan, Secrétaire général de l'ONU, a notamment souligné le rôle des technologies de l'information et des communications pour l'intégration des handicapés visuels.

Inscrite depuis 2001 dans cette démarche, l'association BrailleNet vise à encourager le développement **d'internet comme outil au service de l'intégration des personnes handicapées**, aveugles ou malvoyantes. Elle mène campagne pour que le Web soit accessible à tous, par la réalisation et la diffusion de guides facilitant la conception de pages Web accessibles. Elle encourage également tout développement technologique qui favorise l'intégration scolaire d'enfants handicapés visuels en milieu ordinaire.

Sur la base d'une plateforme technique développée par l'INRIA¹, l'INSERM², la société Eurobraille³ et sous l'égide de l'Université Pierre et Marie Curie à Paris, BrailleNet a mis en place un serveur conçu comme un réservoir sécurisé de **ressources numérisées (littéraires, scolaires, techniques et scientifiques) accessibles via internet**. Ce serveur est destiné aux transpositeurs-producteurs d'ouvrages adaptés, auxquels il offre la garantie d'un fichier de qualité. Cet outil est déjà utilisé pour les besoins de la production de livres en braille ou en gros caractères par des **organismes français de métropole, d'outre-mer ou étrangers** (Suisse, Autriche, Québec, Liban, Niger...) tels que l'APAJH, le Groupement des Intellectuels Aveugles ou Amblyopes de Paris, et la bibliothèque braille romande et livre parlé de Genève.

En 2006, l'association a choisi d'aller plus loin en créant sur la base de ce serveur la **bibliothèque de prêt en ligne « Hélène »**. Son site internet donne accès au fonds d'ouvrages disponibles sous forme numérique, à la seule condition pour les usagers d'être équipés d'un terminal Braille ou d'un ordinateur adapté (le montant d'une installation complète est en moyenne de 7 500€).

L'inscription est gratuite, sur présentation d'un certificat médical.

¹ Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique

² Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale

³ Société informatique spécialisée dans la production d'ordinateurs et de périphériques adaptés depuis 1979

Un premier catalogue pour la jeunesse a été ouvert le 1^{er} janvier 2006, en accord avec les éditeurs concernés. A ce jour, **le répertoire est composé de plus de 1 000 titres**, destinés à tous les publics. Son succès a été rapide, puisque au cours de l'année 2006, 1427 fichiers ont été téléchargés. L'accès peut se faire de n'importe quel endroit, en France ou à l'étranger (importante demande francophone).

Le service jouit d'une organisation rigoureuse. L'enrichissement des fonds de la bibliothèque repose sur une **politique contractuelle menée avec des éditeurs de renom** : L'Harmattan, Actes Sud, Michel Lafon, Avant-Scène Théâtre, Julliard, L'Atalante, Grasset, Fayard et Bayard presse... Ces derniers fournissent directement leurs fichiers chaque fois que cela est possible. Cette procédure permet de garantir la qualité des éléments mis à disposition du public.

Toutes les opérations sont effectuées dans le **respect des droits** de propriété intellectuelle des éditeurs et des auteurs, conformément au Code de la Propriété Intellectuelle et aux normes nationales et internationales en vigueur. La bibliothèque dispose notamment de techniques de cryptage et de certification.

Outre plusieurs sponsors dans le domaine de l'informatique (Microsoft, Bull, Hewlett-Packard et Alcatel), l'association est également soutenue par la Fondation de France, la Fédération des aveugles de France, l'Institut National des Jeunes Aveugles et la région Ile-de-France.

L'initiative de la « Bibliothèque Hélène » est encouragée par un **comité d'honneur**, composé notamment du Pr Pierre Corvol, administrateur au Collège de France, de Madame Julia Kristeva, Présidente du Comité national sur le handicap et écrivaine, et du Pr Yves Pouliquen membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences.

Ce projet d'envergure ne connaît que de **faibles retombées médiatiques** en dehors des milieux scientifiques ou culturels spécialisés. Il est encore méconnu du grand public.

Afin d'élargir son champ d'action, BrailleNet coopère depuis peu avec l'Association Tunisienne pour le développement de la Technologie numérique et des Ressources humaines (ATTR). Les deux organismes collaborent afin de **développer les moyens technologiques d'accès à l'éducation et à la culture des personnes handicapées** visuelles.

Association BRAILLE NET Président : Monsieur Dominique Burger
INSERM U592 – Université Pierre et Marie Curie – boîte 23
9 quai saint Bernard 75252 Paris Cedex 05
Tél : 01 44 27 34 35
E-mail : brailletnet@snv.jussieu.fr www.brailletnet.org

PRIX SPECIAL de L'INITIATIVE

Association ZY 'VA

« Un par un pour l'égalité des chances »

Depuis 1994, l'association ZY'VA œuvre principalement dans le domaine de l'**accompagnement à la scolarité** dans un quartier de Nanterre. Elle propose à plus de 300 enfants et adolescents un soutien scolaire, une aide aux devoirs, l'accès à une bibliothèque ainsi que des ateliers théâtre, chant et danse. Par ailleurs, des psychologues et des assistantes sociales accueillent des familles dans les locaux de l'association.

La structure emploie à ce jour 15 salariés et s'appuie sur une équipe de 80 bénévoles.

Dans ce contexte, l'**opération « 1par1 pour réussir »** consiste à créer un lien privilégié entre un jeune du quartier du « Petit Nanterre » et un adulte parrain, appuyé par un professionnel, autour d'un projet commun : **la prévention de l'échec scolaire et de l'illettrisme** ou, pour les jeunes adultes, **la préparation à l'entrée dans la vie active**. Parallèlement, un accompagnement des mères de familles dans leur insertion sociale et professionnelle est prévu. Pour ces personnes, le parrainage constitue une rampe d'accès à la vie active, afin de **limiter le risque d'exclusion**.

Cette action s'inscrit dans un contexte social et géographique particulier. Classé ZEP et REP¹, le quartier du « Petit Nanterre » est en tête du classement des quartiers français les plus démunis face aux difficultés d'insertion professionnelle et scolaire. Ainsi, seuls 43 % des 19-24 ans y suivent des études (la moyenne municipale est de 60%). Parallèlement, la situation de l'emploi dans le quartier s'est dégradée entre les deux derniers recensements, puisque le taux de chômage est passé de 24 à 30% de la population active. Les chômeurs de longue durée sont de plus en plus nombreux, passant de 42 à 57%.

Le parrainage individuel semble être le moyen le plus approprié d'améliorer progressivement ces chiffres, qui correspondent à autant de situations personnelles et familiales difficiles. L'objectif principal est d'établir un lien quotidien entre un jeune et un adulte capable de l'aider à combler ses lacunes. Cette initiative cherche également à redonner le goût de l'apprentissage aux élèves pour réaliser leurs objectifs professionnels, définis grâce à une véritable stratégie d'orientation. Pour les chômeurs et les mères de famille en rupture avec le milieu professionnel, le parrainage est aussi un « coup de pouce » vers l'emploi.

Les premières évaluations sont positives : à ce jour **10 relations de parrainage de jeunes ont été créées**². L'objectif à terme est de pouvoir mettre en place le parrainage de 90 enfants et jeunes (à partir de 6 ans) dont l'équipe enseignante et éducative a détecté les problèmes. L'impact prévu sur le long terme est ambitieux. Il s'agit d'introduire dans le quartier une approche nouvelle de la réussite scolaire et professionnelle. Les filleuls doivent acquérir un réel savoir-faire en matière d'insertion. La mise en relation de ces jeunes avec des adultes issus d'autres horizons devrait aplanir les barrières sociales et culturelles. Par un effet de synergie, le parcours de ces jeunes pourra ainsi constituer un modèle de réussite pour d'autres.

Le dispositif de parrainage repose sur quatre piliers, dont **la solidité conditionnera la réussite** du programme :

- le parrainage ne doit pas être vécu comme une contrainte et il est donc nécessaire de disposer d'un large éventail de parrains potentiels,
- la qualité du compromis initial entre les attentes des filleuls et l'orientation professionnelle des parrains est décisive,
- le suivi doit être régulier (recrutement prévu d'un salarié à temps plein),
- le réseau de parrains doit s'étendre progressivement (travail de prospection).

Dans ce cadre, on distingue quatre acteurs clés : les jeunes volontaires membres de l'association, les parrains et marraines, les entreprises qui s'engagent et les pouvoirs publics mobilisés.

L'efficacité de l'action de ZY'VA est reconnue depuis plus de 10 ans au niveau local. L'initiative « 1par1 pour réussir » est porteuse de dynamiques fécondes, même **si elle n'est pas inédite** (il existe déjà des actions de ce type dans d'autres départements).

Sur la base du concept d'égalité des chances, ce programme permet à des jeunes défavorisés d'être accompagnés efficacement vers l'emploi par des professionnels.

Association ZY'VA Président : Monsieur Améziane Abdat
8 allée des Glycines 92 000 Nanterre
Tél : 01 47 81 39 49 / Fax : 01 47 84 80 32
E-mail : zy.va@wanadoo.fr www.zyva.fr

MENTION SPECIALE de L'INITIATIVE

L'ASSOCIATION POUR LE LOGEMENT DES JEUNES « LA BOUTIQUE LOGEMENT »

« Le logement autonome des jeunes, c'est possible »

¹ Zone et Réseau d'Education Prioritaire

² Monsieur le maire de Nanterre, Patrick Jarry, est parrain depuis l'origine du projet

Créée en 1985, l'Association pour le Logement des Jeunes en Flandre Maritime (ALJ) gère un service d'aide à l'accès au logement individuel des jeunes de 18 à 30 ans. Cette association a vu le jour grâce à l'initiative du Directeur Général d'une association dunkerquoise, qui a réuni un groupe de travail afin de fédérer plusieurs acteurs locaux œuvrant pour le logement et la jeunesse locale. La structure se réfère à la circulaire de novembre 1984 relative au logement des jeunes et est agréée par trois ministères (travail et relations sociales, logement, jeunesse et sports). A ce titre, elle a bénéficié d'une aide de l'Etat à son démarrage.

En 2001, l'ALJ s'est rapprochée des activités du Foyer des Jeunes Travailleurs local afin d'ouvrir la « Boutique Logement ». Ce service met en relation tous les acteurs locaux du logement autonome et facilite les démarches des jeunes en leur proposant un interlocuteur unique.

Une convention signée entre l'ALJ et l'AAE¹ permet de dégager à temps partiel 5 salariés du FJT pour animer la Boutique Logement.

La Boutique accueille les jeunes et leur fournit toutes les informations dont ils ont besoin. Elle effectue avec eux un diagnostic précis de leur situation pour clarifier leurs projets. La procédure d'accueil est individualisée et prévoit notamment un entretien avec un travailleur social, qui constitue les dossiers individuels.

Toutes les demandes de logements enregistrées sont instruites mensuellement par une commission d'attribution. Elle est conçue comme une interface entre la demande du jeune et l'offre des bailleurs sociaux. Cette commission est composée d'acteurs locaux des secteurs de la jeunesse et du logement (ADIL, CCAS, Communauté urbaine, bailleurs sociaux, agences privées, services sociaux, CAF...).

Il s'agit d'une occasion unique pour ces organismes de se rencontrer afin de consulter un par un les dossiers et de formuler une seule réponse au candidat.

De plus, la Boutique est conventionnée avec l'ARML² et l'organisme local collecteur du 1% logement. Elle facilite ainsi l'accès des jeunes au système de cautionnement Loca-Pass³.

Cette initiative a rapidement connu un vif succès avec près de 400 logements attribués à 600 personnes en 5 ans. Chaque année, la Boutique Logement enregistre plus de 300 demandes.

Si une personne n'est pas susceptible d'obtenir une aide de la Boutique, elle est immédiatement orientée vers un organisme qui pourra répondre au mieux à sa demande (CHRS, logement d'urgence...).

La Boutique Logement jouit d'une forte reconnaissance au niveau local, notamment auprès des bailleurs. Cet impact favorable a conduit l'association à ouvrir en janvier 2007 le service « Bourse Logement ». Il consiste à reproduire les mêmes activités auprès des propriétaires privés. Moyennant leur adhésion à l'association, ces derniers sont assurés de la garantie du jeune locataire par la Boutique ; ils s'engagent en retour à prévenir en priorité l'association lorsqu'un de leurs logements se libère.

L'activité de la Boutique est facilement transposable sur d'autres territoires ; l'ALJ démarre actuellement une activité semblable en Flandre Intérieure (Bailleul-Hazebrouck).

D'autres organismes œuvrant dans le même domaine ont déjà mis en place de tels programmes dans d'autres régions (Montpellier, La Rochelle...).

Pour l'avenir, l'association souhaite élargir à nouveau ses activités et ouvrir un « Atelier Recherche Logement » pour fournir les outils techniques aux personnes accueillies, afin qu'elles mènent leurs recherches dans les meilleures conditions.

Par son programme « Boutique Logement », l'Association pour le Logement des Jeunes favorise la coordination des acteurs en matière de logement autonome, tremplin sécurisant pour la jeunesse.

En accordant une garantie aux jeunes locataires et en facilitant leurs démarches, elle leur permet souvent de sortir de la précarité et favorise l'égalité des chances pour tous.

Association pour le Logement des Jeunes – FJT Présidente : Madame Janet Fernandez
« Boutique Logement » Directeur : Monsieur Georges Hendryckx
41 rue du Fort Louis 59 140 Dunkerque
Tél : 03 28 66 71 66 / Fax : 03 28 66 71 65

¹ Association d'Action Educative

² Association Régionale des Missions Locales

³ Les organismes 1 % Logement prennent l'engagement auprès du propriétaire d'assurer pendant 3 ans à compter de l'entrée dans le logement, le paiement d'un nombre maximal de 18 mensualités en cas d'impayé.